



Etablissement Hospitalier
de Soins de Suite et de Réadaptation
Sainte-Marie



COMMUNIQUE DE PRESSE

Villepinte, le 18 mai 2017

L'établissement hospitalier Sainte-Marie signe un partenariat avec l'association italienne Antea pour faire avancer les pratiques dans les soins palliatifs

L'établissement hospitalier Sainte-Marie (Villepinte, Seine-Saint-Denis) et l'association Antea (Rome, Italie), spécialisés dans les soins palliatifs, ont signé à Villepinte jeudi 18 mai, une convention de partenariat international.

À travers ce partenariat, les deux établissements s'engagent à promouvoir les pratiques des soins palliatifs. Les échanges se réalisent dans le cadre de séjours où, chaque année, des professionnels de santé pourront découvrir les différentes prises en charge de chacune des structures partenaires en matière de soins palliatifs.

Établissement de référence dans la prise en charge des soins de suite des patients atteints d'un cancer en Seine-Saint-Denis, Sainte-Marie dispose de 20 lits identifiés en soins palliatifs et d'une équipe mobile dédiée. Le Centre Antea, doté lui de 25 lits d'hospitalisation en hospice et 120 lits à domicile consacrés aux soins palliatifs, atteste d'une longue expérience dans l'assistance aux personnes en fin de vie. Selon Hélène de Tiesenhausen, directrice de l'hôpital Sainte-Marie : « *Ces échanges contribuent à un enrichissement mutuel. Les établissements respectifs pourront développer des méthodes inédites, prenant en compte les observations de part et d'autre. Il s'agit autant d'enrichir les connaissances et pratiques sur les soins palliatifs des deux structures, que d'apporter de nouvelles solutions adaptées aux patients et à leur entourage* ».

Ce partenariat franco-italien permet également à l'établissement hospitalier Sainte-Marie de participer au programme de recherche d'Antea inscrit au Registre National des Recherches du Ministère italien de l'Éducation, de l'Université et de la Recherche. « *C'est l'occasion pour Antea d'associer Sainte-Marie à nos projets de recherche* », explique Claudia Monti, présidente de l'association Antea. Pour Sainte-Marie et Antea, ce projet novateur dans l'approche, ouvert à l'international, représente incontestablement une force pour faire avancer les pratiques des soins palliatifs de demain.

À propos de l'Établissement hospitalier Sainte-Marie

L'établissement hospitalier Sainte-Marie (Villepinte, Saint-Denis, France) est un établissement de santé privé à but non lucratif appartenant à l'association de Villepinte. Il est spécialisé dans les soins palliatifs et la prise en charge des patients atteints d'un cancer. Il gère :

- 68 lits dédiés à la cancérologie
- 20 lits dédiés à la prise en charge palliative terminale, faisant de Sainte-Marie l'une des plus importantes structures de l'Ile-de-France
- Une équipe mobile intervenant sur le centre hospitalier André Grégoire et le bassin de Montreuil

La qualité des soins de Sainte-Marie est fondée sur :

- Une prise en charge dans un environnement adapté et contrôlé, répondant à des critères d'hygiène élevés;
- La formation continue du personnel;
- L'évaluation des pratiques professionnelles;
- Le respect des droits fondamentaux des patients.

En savoir plus : www.association-de-villepinte.com/

À propos d'Antea Associazione Onlus

Antea Associazione Onlus est une organisation à but non lucratif née à Rome en 1987 pour assurer une assistance gratuite à domicile aux malades en fin de vie.

Grâce à l'ouverture de l'hospice en 2000, Antea, aujourd'hui dotée de 25 chambres individuelles équipées, peut soigner les malades les plus fragiles, dont les conditions sociales et les problèmes de logement rendent impossible l'assistance à la maison.

L'assistance d'Antea est dispensée au domicile du malade ou à l'hospice du Centre Antea et à travers le Centre de Télémédecine, avec une assistance garantie 24 heures sur 24 par un personnel médical hautement qualifié.

L'activité d'Antea est fondée sur plusieurs principes :

- L'accès aux soins palliatifs est un droit humain inviolable et il doit être assuré quels que soient les conditions économiques et sociales de la personne malade;
- La souffrance et l'abandon ne doivent pas compromettre la dignité de la personne;
- les malades en fin de vie sont des personnes avec quelque chose d'unique à partager.

En savoir plus : www.antea.net/

Contacts presse :

Viviane Tronel – Responsable de la communication et du fundraising de l'Association de Villepinte –
Tél. : 07 82 38 51 72 - adv.com@adv.asso.fr

Flore Der Agopian – Assistante de la communication et du fundraising de l'Association de Villepinte –
adv.assistcom@adv.asso.fr